



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

**JEUDI 21 JANVIER 2010**

En préambule, Monsieur Sénéchal présente deux nouveaux membres qui siégeront à compter d'aujourd'hui, il s'agit de Mlle Charlotte Stasiolojc, représentante étudiante et de Madame Danielle Loof, directrice du CIO de l'après bac en tant que « personnalité extérieure ».

Le quorum étant atteint, la séance débute à 14 h 00.

### **I. Approbation du compte rendu du 03 Décembre 2009**

Monsieur Goutin fait une observation concernant son intervention et souhaite que soit porté un ajout page 3, fin du 1<sup>er</sup> paragraphe : « Monsieur Goutin, quant à lui, souhaiterait connaître les coordonnées des enseignants émergeant à ce dispositif à l'UVHC et souhaite par ailleurs que cette démarche soit intégrée dans le dispositif de démocratisation de l'enseignement supérieur financé par le conseil régional ».

Cette observation faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **II. Le tri sélectif à l'UVHC**

Suite à une demande récurrente de Monsieur Goichot, Monsieur Blaise, Vice Président chargé de la vie étudiante et universitaire, est invité à préciser la position de l'Université dans ce domaine. Il cite à l'appui de son argumentation divers rapports émanant d'autorités comme le Sénat ou la Cour des Comptes relatifs au patrimoine immobilier et poursuit sa démonstration avec la citation du « schéma directeur immobilier » qui invite les administrations à d'abord poser un diagnostic ; lequel a été réalisé à l'UVHC.

Divers schémas doivent ensuite être suivis dont un concerne le développement durable. L'environnement n'a pas été jusqu'à ce jour une priorité clairement établie. Il n'existe donc pas d'obligations strictes de tri sélectif à l'intérieur de l'Université. Le seul élément obligatoire étant le recyclage des cartouches d'encre. Une réflexion est également à conduire concernant la régulation du chauffage sur le campus.

L'aménagement paysagé du campus est aussi à améliorer même si le Mont Houy apparaît comme un campus verdoyant.

Monsieur Blaise précise que le 02 février prochain aura lieu un séminaire intitulé « Eco Campus » dont on attend des propositions dans le sens du développement durable. Par ailleurs, diverses propositions ont déjà été entérinées avec notamment le PDU (plan de déplacement urbain) et l'utilisation du tramway à l'intérieur du campus du Mont Houy par les usagers.

A la suite de cet exposé, Monsieur Gravier, conservateur, précise qu'un recyclage du papier existe avec une association au SCD.

### **III. Le contrat interne d'Objectifs et de Moyens de l'IUT**

Il revient à Monsieur le Secrétaire Général d'introduire ce document. Monsieur Chabasse explique que ce contrat s'inscrit dans une démarche nationale et que désormais moyens et objectifs doivent être identifiés pour ce qui concerne l'IUT. Ce COM revêt un caractère annuel. Le présent document s'inscrit pour l'année 2010 mais aura des prolongements au-delà, en relation avec le projet d'établissement.

Ce contrat a été d'abord présenté au conseil de l'IUT puis au CTP. Aujourd'hui il est proposé aux membres du CEVU et du CS.

Monsieur Sénéchal présente le dispositif qui l'intéresse en tant que Vice président CEVU c'est-à-dire les rubriques formations, vie de l'étudiant, insertion professionnelle avec des indicateurs de performances que l'établissement s'est engagé à honorer. Il souhaite ainsi positionner l'IUT par rapport à ces indicateurs qui sont respectivement :

- le système global d'informations avec utilisation d'Apogée et d'Uniform avec une progression de 10 % par an

- un axe de formation par discipline. L'UVHC s'oriente vers la notion de secteur d'activités professionnelles. La cible est de 100 % pour l'offre de formation présentée sous cet angle d'ici la fin du contrat quadriennal 2010-2013.

- L'évaluation des formations et des enseignements avec une progression de 20 % chaque année (l'IUT intègre cet engagement en souhaitant doubler le nombre actuel).

- L'évaluation des compétences acquises par les étudiants (le COM de l'IUT n'intègre pas cet élément).

- Les réorientations en fin de semestre 1. Il n'existe pas de cible mais les réorientations doivent être comparées au taux de réussite des étudiants.

- Les certifications CLES et C2I. L'augmentation est de 20 % chaque année (l'augmentation proposée par l'IUT est strictement conforme aux vœux de l'Université en ce qui concerne le CLES).

- La sensibilisation à l'entrepreneuriat, aux TICE, ainsi que l'enquête d'insertion à 6 mois et les ateliers de préparation aux stages. Monsieur Sénéchal estime que dans ce domaine, l'IUT n'apporte pas de réponse suffisante.

- Les taux de réussite aux examens avec une progression de 10 % au niveau de l'Université. Le COM de l'IUT ne donne pas les renseignements souhaités.

- Le portefeuille de compétences : les engagements de l'IUT ne sont pas assez marqués.

A la suite de cette présentation, Madame Spiquel s'interroge sur les mesures de diversifications concernant l'accueil des bacheliers technologiques et demande s'il existe un objectif national clairement indiqué.

Monsieur Dogheche souligne que le taux d'accueil des Baccalauréats technologiques est parmi le plus élevé des IUTs environnants, un engagement plus fort sur ce sujet semble difficile à tenir.

Madame Kras évoque les autres formations de l'Université pour lesquelles aucune sélection n'est pratiquée à l'entrée et les faibles taux de réussite constatés en fin de 1<sup>ère</sup> année de licence. Monsieur Sénéchal lui répond que l'établissement s'est engagé à faire progresser son taux de réussite. Monsieur Goichot revient sur une indication relative à la performance en matière de recherche portée page 48 du COM, et souhaite ajouter une précision relative au contrat quadriennal. Son questionnement porte aussi sur la formation continue des enseignants.

Quelques erreurs de forme sont en outre soulignées dans la rédaction du document.

Résultent de ces échanges, deux positions adoptées par le CEVU.

1) Avis favorable à l'unanimité, à la transmission de ce COM aux instances intéressées, sous réserve d'application des rectifications suivantes:

- Corrections de forme :

\* Table des matières, les fautes de frappe : "DELAGTIONS", "ACCRODEES", EMPLOIS CONTRACTUELS DUR BUDGET PROPRE"...

\* p 5 : remplacer "... l'IUT bénéficiera pour l'année 2009..." par "...l'IUT a bénéficié pour l'année 2009..."

\* p 48: au premier paragraphe du chapitre 2, remplacer "...10% de publiants au terme du contrat..." par "...10% de publiants au terme du contrat quadriennal..."

- p 51 :

\* En haut de page, remplacer " En ce qui concerne le CLES, l'objectif est d'augmenter le nombre de certifiés de 10% de l'écart de la valeur par rapport à 100% par an, objectif du contrat quadriennal" par " En ce qui concerne la certification, l'objectif est que le taux d'étudiants ayant passé au moins une certification (CLES, C2i, autre) progresse de 25 % de l'écart de sa valeur par rapport à 100 % de l'effectif global de l'IUT"

- p 50 :

\* Ajouter au paragraphe portant sur l'accueil des bacheliers technologiques, la valeur de la cible nationale fixée aux IUTs en la matière

\* Ajouter un engagement sur une progression de 5 % du nombre de bacheliers technologiques admis à l'IUT

- p 52:

\* Remplacer l'affirmation "Deux DUT ont été évalués en 2009 au moins jusqu'au niveau unités d'enseignement avec le questionnaire et la procédure UVHC" par " Deux départements d'IUT ont appliqué la procédure d'évaluation des formations validée par le CEVU"

\* Remplacer "L'objectif est de doubler ce nombre" par "L'objectif est de doubler le nombre de départements ayant appliqué la procédure d'évaluation des formations validée par le CEVU, et d'atteindre 50 unités d'enseignements ayant fait l'objet de la procédure d'évaluation des enseignements validée par le CEVU"

\* Remplacer " Les parcours de formation de l'IUT sont modélisés à 50 % sur APOGEE et 3,8 % sont saisis sur UNIFORM. L'objectif est d'augmenter ces taux de 10% en 2009-2010" par " Les parcours de formation de l'IUT sont modélisés à 50 % sur APOGEE et 3,8 % sont

saisis sur UNIFORM. L'objectif est d'augmenter ces taux de 10 % de l'écart de leur valeur par rapport à 100 % "

\* Ajouter " L'IUT s'engage dans le cadre de ce contrat valant pour l'année 2010, à entâmer le processus qui aboutira fin 2013 à ce que 100 % de ses formations soient présentées selon les deux axes: académique et professionnel "

- Aux endroits où l'IUT jugera le plus pertinent de le préciser dans le COM :

\* Ajouter un engagement sur une progression de 10 % de l'écart de la valeur précédente par rapport à 100% du nombre d'étudiants ayant été sensibilisés à l'entrepreneuriat ;

\* Ajouter un engagement sur une progression de 6 unités d'enseignement intégrant les Tice ;

\* Ajouter un engagement sur une progression d'une ressource pédagogique numérique produite ;

\* Ajouter un engagement sur une progression de 2 % de l'écart de la valeur actuelle par rapport à 50 % de l'effectif global de l'IUT, du nombre d'étudiants ayant bénéficié d'ateliers de préparation aux stages ;

\* Ajouter un engagement sur 5% de l'effectif total de l'IUT ayant bénéficié du portefeuille électronique de compétences (PEC).

2) Le CEVU émet, à l'unanimité moins une abstention, le vœu que soient abordés explicitement dans le prochain COM, les contributions de l'IUT aux indicateurs suivants, pris en considération dans le contrat quadriennal 2010-2013 de l'UVHC:

- Nombre de compétences acquises par les étudiants évalués ;

- Nombre de réorientations en fin de S1 à l'IUT ;

- Taux de parcours de formation faisant l'objet d'une enquête d'insertion professionnelle à 6 mois ;

- Nombre d'apprentis ;

- Progression du taux d'insertion des étudiants de l'IUT.

#### **IV. Calendrier de fermeture de l'UVHC 2010/2011**

Monsieur le Secrétaire général présente le document. Il apparaît que ce dernier ne mentionne pas les jours fériés. Le calendrier 2010/2011 propose une reprise des activités au mois d'août, compatible avec le calendrier pédagogique et est fondé sur des considérations liées aux activités des services afin de permettre les inscriptions administratives des étudiants au plus tôt durant ce mois.

Une rentrée anticipée pour certains personnels aura donc lieu le 19 août 2010. Il est entendu qu'il n'y aura pas de changement de droit à congés pour les personnels.

Le représentant du SCD précise qu'en 2009, son service a proposé aux étudiants des plages d'ouverture pendant les vacances d'hiver et de printemps, suite à un appel d'offres ministériel qui s'est concrétisé par une subvention permettant la rémunération de vacataires pour assurer le service d'ouverture.

Le bilan fut positif pour les deux semaines concernées avec 6 500 entrées en bibliothèque et 2 500 prêts d'ouvrages.

Aucune subvention n'est malheureusement prévue à ce titre pour l'année 2010.

Madame Spiquel intervient pour exprimer son souhait de voir ce service reconduit car présentant des bénéficiaires notamment à destination des étudiants étrangers restant sur place durant les vacances intermédiaires. Elle est rejointe dans cette proposition par Madame Kras. Ce vœu sera transmis aux membres du Conseil d'Administration.

Adoption à l'unanimité du calendrier de fermeture de l'UVHC et du vœu pour l'ouverture du SCD durant les périodes de courtes vacances.

## **V. Calendrier pédagogique 2010/2011**

Monsieur Sénéchal explicite le document présentant le calendrier pédagogique avec notamment les semaines proposées pour la formation.

Madame Kras intervient au sujet des étudiants accomplissant des stages d'une durée de deux mois ou plus et sur les difficultés rencontrées pour les délibérations des jurys au plus tard le 06 juillet pour la 1<sup>ère</sup> session.

Il est donc proposé d'ajouter la mention suivante : « les résultats d'examen sont clôturés sur Apogée à la fin des périodes d'examens du calendrier pédagogique + deux semaines ».

Une discussion s'engage ensuite sur la réduction du délai séparant les périodes d'examen de deux à une semaine.

La question n'étant pas aboutie, il est proposé de reporter au prochain CEVU la discussion sur le calendrier pédagogique.

## **VI. Charte de la plateforme pour l'analyse du cycle de vie (AVNIR)**

Monsieur Jean-Luc Menet de l'ENSIAME présente la plateforme d'analyse du cycle de vie et illustre son propos avec l'exemple de la construction d'une automobile, de sa conception à sa destruction avec les impacts environnementaux (CO2, biodiversité, etc.....).

L'analyse du cycle de vie permet de faire des économies environnementales.

Le CD2E (création développement d'Eco Entreprises) a créé une plateforme régionale qui s'intitule **AVNIR** et qui s'intéresse à cette problématique. Il rassemble des universitaires et des entreprises désireuses d'agir. Il implique le tissu industriel avec le souhait que la région Nord Pas-de-Calais devienne une référence dans ce domaine. La plateforme fonctionne avec un comité opérationnel et un comité de pilotage auquel l'Université appartient. Le pôle ITRANS y appartient également.

Madame Kras intervient pour constater que cette analyse se retrouve dans d'autres registres notamment celles qu'elle connaît en contrôle audit.

Au sein de l'Université, on pourra donc solliciter Monsieur Menet pour ce type de problématique qui peut être copié en tant qu'approche d'analyse environnementale.

Les membres du CEVU ont donc à se prononcer sur l'adhésion de notre établissement à la charte et à la plateforme.

Adoption à l'unanimité.

## **VII. Université Thématique Numérique**

Monsieur Mayeur, directeur du service informatique, présente un document sur l'Université des sciences en ligne (UNISCIEL) avec la constitution d'un groupement d'intérêt scientifique et une convention de groupement.

A ce jour, 28 membres adhèrent à ce groupement. Il est rappelé que l'université numérique thématique : « université des sciences en ligne », est un groupement d'intérêt scientifique qui prend le nom d'UNISCIEL.

Ce GIS fonctionne avec ses adhésions et des subventions du Ministère. Monsieur Mayeur demande à ce que l'UVHC puisse adhérer à ce groupement étant entendu que c'est l'établissement dans son entité qui sollicite cette adhésion et non l'ISTV dans le cas d'espèce puisque l'on cible ici des étudiants scientifiques. Un avenant interviendra l'adhésion de l'UVHC en tant que membre.

Monsieur Barbier intervient pour proposer dans le cadre de ce groupement, le développement d'un volet plus spécifique au sport.

a. Adoption à l'unanimité pour l'adhésion à ce GIS.

b. Accord de principe pour développer le volet sport de l'UVHC à l'UNT.

### **VIII. Convention de partenariat avec deux instituts de formation aux soins infirmiers**

Ce partenariat vise l'accès des élèves des IFSI de Maubeuge et de Cambrai à une préparation à la certification C2I. Cette initiative s'inscrit dans une réforme globale des formations aux soins infirmiers visant leur intégration dans le LMD. Des enseignants chercheurs pourraient participer aux enseignements en IFSI notamment pour des cours et TD en informatique.

Les élèves seraient inscrits à l'UVHC en tant qu'auditeurs externes.

Il n'est pas fait mention de l'usage des bibliothèques et de la participation financière des IFSI dans ce registre particulier de la préparation à la certification C2I, mais il est fort probable que cette dimension soit intégrée dans le dispositif final, aux dimensions régionale et nationale, qui aboutira à cette intégration des formations des IFSI dans le LMD.

Adoption à l'unanimité de ces deux conventions.

### **IX. Modalités de prise en considération de la préparation du certificat informatique et internet (C2I)**

Monsieur Sénéchal présente le bilan de la période 2005/2008 avec une progression des certifications jusqu'en 2007 et une diminution pour l'année 2008/2009, expliquée par un renforcement des exigences et une réduction du nombre de candidats.

Des mesures sont donc proposées pour l'année 2009/2010 avec l'installation de référents au sein de chaque composante, des tests de positionnement systématiques pour les étudiants, la mise en place de la capitalisation des compétences acquises. L'idée est même émise de rendre le C2I obligatoire.

Il est suggéré d'apprécier les modalités d'attribution d'ECTS via le module d'accompagnement, en étudiant les préparations dans les composantes dans le cadre d'un module transversal ainsi que l'évaluation elle-même.

On revient ensuite sur le contenu du référentiel :

B1, B3, B4, B5, sont des compétences susceptibles d'être préparées lors des cours d'informatique traditionnels. Il peut donc y avoir délégation de compétences vers les composantes.

Le jury tiendra compte des notes obtenues par le candidat seulement s'il se présente à l'examen (obligation de présence à l'examen).

Il est rappelé qu'il n'existe pas de compensations dans la certification.

La discussion qui suit fait apparaître que l'obtention du C2I est difficile pour l'étudiant et que la certification nécessite, notamment pour les épreuves théoriques, un fort investissement de l'étudiant.

Monsieur Sénéchal présente ensuite le processus qui pourrait permettre une meilleure interaction entre la certification et la formation suivie par l'étudiant, destinée à augmenter les motivations de l'étudiant à passer le C2I.

La complexité technique de ce processus méritant une analyse approfondie des conseillers, ce sujet est reporté à la prochaine séance du CEVU.

## **X. Bilan du salon de l'étudiant tenu à Valenciennes**

Monsieur Sénéchal fait état d'un nombre de 5 500 visiteurs et de 70 exposants.

## **XI. Information sur le SIO-SIP**

Monsieur Sénéchal présente un document de cadrage sur les activités de l'UVHC auxquelles participe le SIO-SIP ainsi que le nom des interlocuteurs à contacter.

Il mentionne qu'un collaborateur à temps plein a été recruté dernièrement, il s'agit de Monsieur Christophe CATTOEN, précédemment affecté au CNED de Villeneuve d'Ascq.

## **XII. Informations diverses provenant du CLOUS**

Madame Debroucker, directrice du CLOUS aborde certains points concernant le CLOUS de Valenciennes :

- a. une partie de la résidence Jules Mousseron a été rénovée notamment le RDC du bâtiment A qui propose 33 nouveaux logements dont 7 chambres pour personnes à mobilité réduite. Le loyer est de 218 €
- b. Le restaurant universitaire Mont Houy 1 est désormais ouvert le soir ainsi que la cafétéria de la résidence mais on ne relève en moyenne qu'une vingtaine de convives par soir au restaurant.
- c. La campagne de demandes de bourse et de logement est ouverte auprès du CROUS pour la rentrée 2010. Madame Debroucker distribue le communiqué de presse qui relate le lancement de cette campagne.
- d. Le CROUS souhaite mettre en œuvre un comité d'usagers pour connaître le ressenti global des étudiants concernant les prestations du CROUS. Il est proposé une réunion de ce comité par trimestre. Madame Debroucker suggère une composition du comité qui aurait la forme suivante : deux représentants des usagers, deux représentants des personnels, un représentant de la médecine de prévention, le chef de cuisine, le responsable de la cafétéria de la résidence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

**Membres présents avec voix délibérative :**

**Collège A :**

Spiquel Agnès  
Dogheche Elhadj  
Piechowiak Sylvain

**Collège B :**

Krass Anne-Marie  
Hamroun Mohamed  
Bouchart Franck  
Goichot François  
Goutin Philippe

**Collège BIATOSS :**

Joly André, Martin Hélène

**Collège Usagers :**

Mallet Quentin  
Mercier Hélène  
Stasiolojc Charlotte

**Personnalité extérieure :**

Loof Danielle

**Pouvoirs :**

C. Follet à H. Martin  
C. Holyk à Q. Mallet  
S. Gouazé à A. Spiquel  
J-J Fabre à E. Dogheche

**Membres de droit :**

M. le Secrétaire Général

**Membres invités :**

Mesdames Véronique Debroucker, Sandrine Génie, Messieurs Franck Barbier, Pierre Granier, Alexandre Bonduelle, Bernard Bouchez, Pascal Tonarelli, Alain Mayeur

**Excusés :**

M. Fabien Thiémé

**Le Vice Président chargé des  
formations et de la pédagogie,**



**Professeur Olivier SENECHAL**